

Les prisons belges toujours bondées

■ Le Conseil de l'Europe épingle à nouveau la Belgique.

Ce n'est qu'aujourd'hui que paraît le rapport 2013 sur les prisons belges publié par le Comité pour la prévention de la torture et des traitements inhumains et dégradants du Conseil de l'Europe (CPT). Trois ans c'est long et même, *"inhabituellement long"*. La responsabilité de ce délai revient aux autorités belges puisque ce type de document ne peut être rendu public que lorsque le pays concerné en donne l'autorisation. C'est ainsi que des rapports concernant l'Azerbaïdjan sont toujours dans les limbes ou que d'autres relatifs à la Russie à l'époque des guerres en Tchétchénie n'ont à ce jour jamais été publiés.

Problème reconnu

Dans son courrier du 3 septembre 2014, le gouvernement belge a fini par répondre, point par point, aux questions soulevées par le CPT et revient notamment sur la question récurrente de la surpopulation carcérale.

Le comité réclamait un minimum de 4 m² d'espace de vie individuelle en cellule collective (sanitaires et toilettes étant exclu du calcul). Le compte n'y est pas et la Belgique reconnaît que *"l'utilisation de cellules 'mono' par deux voire trois détenus reste un problème"*. Problème auquel elle promet de continuer à *"porter une attention particulière"* en notant des améliorations entre octobre 2013 et octobre 2014: de 11 490 détenus pour 9 388 places, on est passé à 11 253 détenus pour 10 166 places, ce qui correspond à une baisse de 22 à 10% du taux de surpopulation.

Reste qu'en mars dernier, les statistiques pénales du Conseil de l'Europe pointaient encore la Belgique sur ce point et la classaient au

deuxième rang des pays pré-occupants, après l'ex-République Yougoslave de Macédoine et avant la Hongrie...

Les autorités belges rappellent la mise en œuvre de *"Masterplans"* successifs afin, précisent-elles, *"d'accroître la capacité pénitentiaire mais aussi de remplacer des prisons désuètes par des établissements correspondant aux normes du XXI^e siècle"*.

"Désuètes", le mot est joli pour la réalité décrite tant par les détenus que par les gardiens qui tous se plaignent de cohabiter avec des rats.

V.Le.

"L'utilisation de cellules 'mono' par deux voire trois détenus reste un problème."

L'ETAT BELGE